

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025**

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze

Date de la convocation : 26 mars 2025  
Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 21  
Nombre de pouvoirs : 8

Le neuf avril deux-mille-vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

**Étaient présents 21 membres du Conseil Municipal :**

M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI et Mme Michèle VALIBUS.

**Ont donné procuration 8 membres du Conseil Municipal :**

Mme Maryse BADIA à M. Tony CORNELISSEN ; M. Michel BUCHE à Mme Nicole BERTON ; M. Tony CALLA à M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Patrick COURTEIX à Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI ; M. Sébastien DEVALLIERE à Mme Martine PANNETIER ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE à M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Sophie RIBEIRO à M. Gilles BARBE et Mme Elisabeth VENTADOUR à Mme Françoise TALVARD.

**Secrétaire de séance :** M. Adrien SEIXAS

**Numéro :** DL20250409-019

**Matière :** 7.1.2 - Finances locales – décisions budgétaires – délibérations afférentes aux documents budgétaires

**Objet :** BUDGET ANNEXE DU CAMPING – AFFECTATION DES RESULTATS « 2024 » SUR L'EXERCICE « 2025 »

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 20 mars 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte l'affectation des résultats « 2024 » du budget annexe du camping sur l'exercice « 2025 », de la manière qui suit :

Article 001 : Résultat d'investissement reporté – Recettes :	82 355,13 €
Article 002 : Résultat de fonctionnement reporté – Recettes :	742,83 €

*Fait en Mairie d'Ussel, le 9 avril 2025.*



Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Adrien SEIXAS